

Envoyé en préfecture le 29/08/2024

Reçu en préfecture le 29/08/2024

Publié le 30/08/2024

ID : 001-200070118-20240827-DEL_24_08_27_02-DE



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 août 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 28

Représentés 4

Absents : 8

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 août et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 21 août 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Mme Nelly DUVERNAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ, M. Vincent GELAS, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : M. Franck CALAS, M. Renaud DUMAY (pouvoir à Mme Catherine GUTIERREZ), M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Isabelle HELIN (pouvoir à M. Alain REIGNIER), Mme Christelle PAGET, Mme Magalie PEZZOTTA (pouvoir à M. Benoît PEIGNÉ), M. Roger RIBOLLET, Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Paul FERRÉ),

Secrétaire de séance : M. Benoît PEIGNÉ

N°2024/08/27/02 – Modification de la composition de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

Vu l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1411-5, D.1411-3 à D.1411-5, L2121-21 ;

Vu la délibération n°2023/01/31/07 en date du 31 janvier 2023 portant élection des membres de la Commission de délégation de service Public,

Considérant que l'élection des membres titulaires et des suppléants a eu lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel ;

Considérant le décès de M. Thierry MICHAL, qui avait été élu membre titulaire en janvier 2023,

Considérant qu'il appartient à chaque acheteur de définir les règles applicables en matière de remplacement des membres de la CDSP, dans le respect du principe d'expression du pluralisme des élus,

Il est proposé de désigner l'un des membres suppléants comme titulaire, ce qui porterait à 5 le nombre de membres titulaires et à 4 celui des suppléants.

Monsieur Renaud DUMAY est volontaire pour devenir membre titulaire de la CDSP. Aucun autre membre suppléant ne se manifeste.

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

DECIDE de compléter la liste des membres titulaires par un délégué issu de la liste des membres suppléants et de fixer la composition de la commission de délégation de service public de la manière suivante :

Membres titulaires	Membres suppléants
<ul style="list-style-type: none"> - M. Renaud DUMAY - M. Jean-Pierre CHAMPION - Mme Monique THIVOLLE - M. Bernard ALBAN - Mme Marie-Jeanne VERCHERAT 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Philippe PROST - M. Denis SAUJOT - M. Franck CALAS - M. Thierry SEVES

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Montceaux, le 27 août 2024

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX